

Profil de Poste :

Chargé d'étude préalable pour la création d'un partenariat à Anjouan

I) Eléments du contexte :

Depuis des générations, les habitants des Comores avaient l'habitude de voyager d'une île à l'autre sans aucune contrainte.

Lors du choix de Mayotte de rester Français, l'île est devenue une attraction pour la zone et a attiré, du fait de meilleures conditions de vie, des habitants de Grande Comores, de Mohéli et d'Anjouan, ainsi que de Madagascar qui fuient des conditions de vie très précaires.

Les jeunes en particulier rêvent d'accéder à Mayotte et se retrouvent en situation d'irrégularité, avec un avenir sans issue sur l'île.

Parce que Mayotte est le département le plus jeune de France (50% a moins de 18 ans), la délégation de Mayotte a créé le Centre Nyamba en 2005 ; en 2016, le Centre accueille 120 jeunes non scolarisés de 16 à 25 ans dont ¼ de mineurs. Ces jeunes sont principalement originaires des Comores (Anjouan, Grande Comore, Mohéli), mais aussi de Madagascar et de Mayotte. Il leur est proposé des cours de français, maths, histoire, mais aussi des activités (sorties, théâtre,...) ; objectifs : leur permettre d'apprendre, de comprendre, de s'exprimer, mais aussi de se rendre utile, de s'occuper, de « sortir de chez eux », « de ne pas faire de bêtises », ...

Beaucoup sont en situation irrégulière, avec pour certains l'espoir (hypothétique ?) d'avoir un jour des papiers en règle. Ils sont venus sur Mayotte pour des raisons de santé (se faire soigner), parce que des membres de leur famille résident ici, parce que la situation économique est meilleure ici qu'aux Comores... et que l'avenir ici, même incertain, est préférable à celui du pays d'origine. Mais ils craignent d'être interpellés par la P.A.F et d'être reconduit à Anjouan.

Dans le même temps, la délégation de La Réunion soutient financièrement depuis 2011 un projet de santé sur les Comores, conduit par la Caritas, à hauteur de 6 000 € par an grâce à la campagne 10 millions d'étoiles.

A partir de ces constats, les délégations du SCCF de la zone Océan Indien (Mayotte et La Réunion) ont engagé une réflexion commune depuis 2012 (une des priorités de leurs projets de délégation respectifs) pour un (éventuel) projet de soutien à des jeunes désireux de revenir à Anjouan, projet à bâtir en partenariat avec des partenaires locaux. Une mission exploratoire a été réalisée conjointement par les délégués du SCCF de La Réunion et de Mayotte afin d'identifier les partenaires éventuels.

II) Objectifs principaux du projet:

- Accueillir, former et accompagner sur Anjouan des jeunes, scolarisés au Centre Nyamba de Mamoudzou et désireux de revenir dans leur pays pour mettre en place leurs projets (activités génératrices de revenus formation).
- Accueillir et former des jeunes afin qu'ils travaillent et résident sur Anjouan alors qu'ils sont désireux de quitter leur île

- Sensibiliser le réseau du SCCF à la Réunion et à Mayotte sur la problématique de la jeunesse dans la zone Océan Indien
- Poursuivre la sensibilisation à la dimension internationale du réseau équipes locales à La Réunion.

III) Objectifs de la mission :

- Vérifier la faisabilité du projet
- Rédiger et poser les fondements du projet permettant au SCCF et à un partenaire associatif et/ou institutionnel d'Anjouan de favoriser l'accueil, la formation et l'accompagnement de jeunes issu du Centre Nyamba
- Planifier les différentes étapes de la construction du projet.

IV) Missions plus spécifiques :

a) Sur les Comores :

- Rencontrer et proposer aux délégués et Bureaux de Mayotte et de la Réunion un ou des partenaires associatifs et/ou institutionnels agissant sur la question des jeunes et de la formation, désireux de travailler en partenariat avec le SCCF, délégations de La Réunion et de Mayotte, et en capacité d'accueillir, de former et d'accompagner des jeunes dans la construction, la gestion et le suivi de leurs projets
- Recenser les besoins pouvant engendrer des débouchés professionnels
- Vérifier la pertinence du lieu d'implantation du projet (Anjouan)
- Rencontrer les responsables de la Caritas Comores afin d'envisager leur place dans le projet
- Bâtir un budget prévisionnel et établir une liste de « financeurs potentiels ».

b) Sur Mayotte:

- Recenser et rencontrer les jeunes accueillis au Centre Nyamba et désireux de retourner travailler sur Anjouan
- Recenser le nombre de jeunes non régularisables
- Recenser les besoins et souhaits de formation
- Rechercher les financements possibles pour le projet
- Témoigner de ce projet auprès du réseau et du grand public.

c) Sur la Réunion :

- Rechercher les financements possibles pour le projet
- Témoigner de ce projet auprès du réseau et du grand public (expertise thématique, capacité à participer à des actions de sensibilisation, à accueillir des groupes à Anjouan, participer à des échanges y compris auprès d'un public de jeunes)
- Développer du partenariat sur le mécénat de compétence, sur la formation des jeunes.

V) Modalités :

- Statut : CDD contrat local, 35h hebdo, durée : 6 mois à compter du 1^o septembre 2016
- Poste basé su Mamoudzou
- Logement mis à disposition : participation aux charges de loyer (20%, soit 140€), fluides (eau, gaz, électricité).

- Déplacements sur les Comores : mi-temps en moyenne, en fonction des démarches à effectuer.

VI) Profil recherché :

- Capacité à bâtir un projet avec recherche de financements
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Qualités relationnelles : capacité à développer un esprit d'équipe, capacité d'adaptation, autorité et diplomatie, disponibilité

Pour postuler, envoyer votre C.V à :

Benoît Gizard
Délégué Départemental Secours Catholique
7 bis rue de l'hôpital
B.P 1007
97600 Mamoudzou

@ : delegue.976@secours-catholique.org

En complément, rémunération : environ 1340 bruts/mois/en comptant prorata 13° mois